

PROGRAMME DE FORMATION

La prise en charge des pathologies limites et borderline chez l'adulte. Intérêts et limites

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel travaillant en milieu psychiatrique ou auprès de patients adultes présentant des troubles psychologiques et/ou psychiatriques.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Définir le concept d'état limite afin de mieux appréhender la relation avec les patients souffrant de ce type de troubles.

Identifier les particularités relationnelles et comportementales propres à ce type de population afin de pouvoir réagir et s'adapter.

Concevoir les bases d'une attitude d'équipe faite de cohésion afin d'améliorer les relations soignant/soigné.

Programme

"• Définition du concept d'état limite. La distinction avec le processus adolescent.

- Historique du concept et débats d'aujourd'hui.
- Les principales hypothèses actuelles :
 - Approche sémiologique. Les mécanismes de défense et les principales angoisses des états limites.
 - Ni névrose, ni psychose, la spécificité de l'état limite.
 - Prendre en charge les modes de compensation de l'état limite.
 - L'agressivité et l'opposition chez l'état limite.
- Les modalités relationnelles de l'état limite.
- Mettre en place et maintenir la relation avec ces patients : les principales difficultés.
- Gérer et prendre en charge les modes de compensation.
- Approche thérapeutique : traitements médicamenteux et psychologiques.
- Le travail en équipe : intérêt et difficulté dans la prise en charge des patients états limites."

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas cliniques. Mises en situation. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.